



Fiche de Poste

Conseiller de prévention-sécurité / santé / SSIAP 2

Présentation du poste

Intitulé du poste / Fonction : Conseiller en prévention des risques professionnels en charge du service santé et sécurité au travail / Chef d'équipe du Service de Sécurité Incendie (SSIAP 2).

Lieu d'exercice : Communauté de communes VIERZON-SOLOGNE-BERRY

Le positionnement du poste dans la collectivité :

Ce poste est rattaché à : Direction des ressources humaines

Le statut ou la classification du poste :

Catégorie : B ou C

Type de contrat : Titulaire

Architecture du poste

Mission globale :

Assiste et conseille l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

Missions et activités :

- participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, du CST, des services et des agents
- analyse des accidents de service, des accidents de travail et des maladies professionnelles
- réalisation d'études de poste et visites de sites
- mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- coordination technique des missions des assistants et assistantes de prévention
- élaboration de rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires
- réalisation, mise à jour et suivi du Document Unique
- actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique
- information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail
- participation aux actions d'achat des EPI en concertation avec les agents
- assure la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens
- détermine, pilote et coordonne l'ensemble des activités de sécurité incendie et prévention
- coordonne les secours et communique avec les équipes d'intervention
- entretien des moyens concernant la sécurité incendie
- exploite le système de sécurité incendie et le poste central de sureté et en assure la permanence



Le contexte de la situation de travail

Le champ des relations du poste :

- conseil auprès de la direction générale et de la direction des ressources humaines, de l'encadrement et des agents.
- relations fréquentes avec le service de médecine préventive.
- partenariats avec l'ensemble des services.
- réponses aux sollicitations des membres du CST.
- relations avec les organismes de prévention, les organismes agréés, vérificateurs, service prévention, services de secours, les fournisseurs d'EPI, extincteurs, protections collectives, etc.

Le champ d'autonomie, de responsabilité et de technicité du poste :

- accède et intervient à tous les niveaux hiérarchiques pour conseiller les différents acteurs.
- force de proposition pour toute mesure visant à améliorer la santé et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels.
- droit d'accès aux locaux, registres et informations dont déclarations d'accidents et d'incidents, statistiques.
- est informé des projets d'achats de matériel, de produits dangereux, d'aménagements de locaux.

Les difficultés, spécificités et les contraintes du poste :

- déplacements sur site.
- rythme de travail souple, horaires irréguliers.

Les exigences du poste

Savoirs socioprofessionnels :

- familles de risques professionnels.
- règles d'aménagement et de conception des lieux de travail.
- méthodologie et éléments constitutifs du programme annuel de prévention.
- conception des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière, etc.) sur la santé.
- environnement territorial, des instances, des secteurs d'activité et des acteurs de la prévention.
- méthodes et outils d'évaluation des risques, d'analyse des situations de travail.
- gestion des documents réglementaires.
- exploitation des observations du registre de santé et de sécurité au travail et du Document Unique

Savoir généraux :

- utilisation d'outils bureautiques et TIC.
- méthode de construction et de suivi d'un tableau de bord.
- techniques de communication verbale et rédactionnelle.
- méthodes et outils d'analyse des causes d'accidents.
- techniques d'enquête et d'entretien.
- techniques rédactionnelles.



Les savoir-faire :

- sens des relations.
- déterminer une posture adaptée entre accompagnement et prescripteur.
- savoir analyser, organiser, coordonner.
- savoir rechercher des informations règlementaires, techniques.
- travailler en équipe et dialoguer.
- force de propositions, être capable d'initiative.
- savoir négocier.